

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU BUREAU
EN DATE DU 07 JUILLET 2024**

TREGOR POKER CLUB

Siège social : 3 IMPASSE DU COLIBRE 22300 LANNION

L'adresse de gestion est identique à l'adresse du siège social.

Une réunion en assemblée générale ordinaire s'est tenue le 07 juillet 2024 à 10h45 entre les adhérents du TREGOR POKER CLUB, suite à une convocation préalable envoyée par courriel par Marc IZOULET, Président de l'association suivant les dispositions des statuts.

27 des adhérents présents ou représentés ont assisté à la réunion. En annexe au présent procès-verbal, la feuille de présence est dûment remplie par les participants à la réunion.

Monsieur IZOULET Marc conduit la réunion en sa qualité de Président de l'association. Il rappelle que l'assemblée générale a été organisée en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport moral de l'année 2023/2024
- Présentation et vote du rapport financier de l'année 2023/2024
- Présentation des résultats de l'année 2023/2024
- Présentation de la candidature de Sébastien Le Parquier pour intégrer le bureau
- Présentation des démissions du bureau
- Renouvellement des membres du bureau
- Points divers

Monsieur IZOULET Marc a présenté le rapport moral de l'année passée et a indiqué que c'était une belle année en tout point. Le rapport n'a pas généré de discussions spécifiques.

Monsieur IZOULET Marc a présenté le rapport financier de l'année passée en l'absence du trésorier Monsieur DAMNATI Rachid.

Le bilan financier a été voté à main levée, 27 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention. Il est donc validé à l'unanimité.

Monsieur RIBOULET Jean-François en tant qu'assesseur a présenté les résultats « pokeristiques » de l'année. Ce point a généré une discussion entre les licenciés sur l'intérêt de la CFEPA avec une conclusion menant sur la mise en exergue du Trégor Poker Club.

Renouvellement des membres du bureau :

Monsieur LE PARQUIER Sébastien s'est présenté devant l'Assemblée et a précisé les raisons pour lesquelles il souhaitait intégrer le bureau de l'association.

Monsieur IZOULET Marc en sa qualité de président a annoncé les démissions de 3 membres du bureau.

Conformément à l'article 8 des statuts de l'association, les membres du bureau sont rééligibles. Le bureau est renouvelé à raison d'un tiers des membres désignés par le sort. Il élit en son sein un(e) Président(e), un(e) vice-président(e), un(e) trésorier, un(e) secrétaire, un(e) Secrétaire adjoint (e)

Monsieur IZOULET Marc, démissionnaire

Monsieur Jean François RIBOULET, démissionnaire

Monsieur Benjamin PROTEAU, démissionnaire

Monsieur Morgan BAYEUX, démissionnaire

Monsieur LE PAPE Eric a fait acte de candidature

Madame ACHARD Marie a fait acte de candidature

Monsieur DAMNATI Rachid a fait acte de candidature

Monsieur LAURENT Alain a fait acte de candidature

Monsieur LE PARQUIER Sébastien a fait acte de candidature sans le délai imparti

Après délibération, les adhérents ont validé à l'unanimité les nouveaux membres du bureau de l'association. Cette décision a été votée à main levée.

La composition du bureau est la suivante :

Monsieur IZOULET Marc, Président

Monsieur LE PAPE Eric, Vice-président

Madame ACHARD Marie, Secrétaire

Monsieur DAMNATI Rachid, Trésorier

Monsieur LAURENT Alain, Secrétaire Adjoint

Monsieur LE PARQUIER, Assesseur

Divers points ont été abordés lors de cette Assemblée Générale :

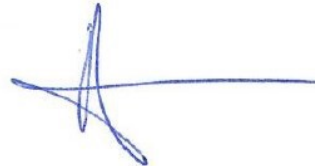
- Le Trégor Poker Club sera représenté lors du Forum des Associations du 7 septembre 2024
- Il est envisagé de prospecter auprès des établissements scolaires de type IUT / ENSSAT
- Rappel du partenariat avec SAFTI
- Nouveau sponsor : Le Moulin de Lanrodec
- Discussion sur les avantages et les inconvénients d'un changement de salle pour nos soirées poker entre la salle de Loguivy, de Rospez et de Beg Leguer.
Le questionnaire envoyé à l'ensemble des adhérents ainsi que la soirée d'essai en date du 2 juillet 2024 à la salle Beg Leguer nous permet d'acter un changement de salle pour la reprise de septembre. La reprise s'effectuera donc à la salle de Beg Leguer.
- Rappel de la nécessité des bénévoles afin de mener à bien les projets
- Projet d'un tournoi caritatif sur la saison 2024/2025
- Améliorer la communication sur les projets vers l'ensemble des licenciés de l'association afin que chacun puisse s'il le souhaite y participer
- Les présents précisent que les soirées poker de la saison se sont déroulées dans une ambiance agréable

La réunion est clôturée à 12h45

Fait le 07 juillet 2024, à LOGUIVY LANNION

LE PRÉSIDENT IZOULET MARC

LA SECRÉTAIRE ACHARD Marie

A stylized signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal stroke.A stylized signature in blue ink, featuring a vertical stroke with a horizontal line extending to the right.